**ANNEXE IV – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS POUR LE BUDGET**

Veuillez consulter [**l’appel de demandes**](https://genomequebec.com/wp-content/uploads/2025/07/Appel-de-demandes-1.pdf) du Programme d’innovation génomique à la commercialisation (Programme IGC) et [**les lignes directrices sur le financement de projets de recherche**](https://genomecanada.ca/wp-content/uploads/2024/11/Lignes-directrices-sur-le-financement_10_24-2.pdf) de Génome Canada pour plus de détails sur les coûts admissibles.

Joignez des documents justificatifs de tous les montants budgétaires importants, par exemple :

1. Les devis, y compris les énoncés des travaux, les barèmes d'honoraires des fournisseurs de services (pour les services qui dépendent uniquement des besoins en personnel, l'unité de service et le coût doivent être indiqués en tant que nombre d'employés « équivalents temps complet » par trimestre ou année.
2. Justification de l'utilisation de tout fournisseur de services à l'extérieur du pays;
3. Les devis ou les factures confirmant les prix des consommables importants (c.-à-d. la répartition des coûts/unités).

Si un document justificatif indique un montant qui diffère du montant budgété, inclure les calculs utilisés pour arriver au montant budgété (p. ex., taux de change).

**Numérotez la première page de chaque document justificatif (dans le coin supérieur droit).** Énumérez les documents justificatifs dans le tableau ci-dessous, en indiquant le numéro du document, une description du document, l'élément auquel il se rapporte et le ou les numéros de ligne pertinents du formulaire de budget (s'il y a lieu).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Document #** | **Description du document justificatif et de l'élément auquel il est associé** | **N° de référence de la ligne dans le budget** |
| 1 | p. ex., énoncé des travaux du fournisseur de services X | E-1 |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
| 4 |  |  |
| 5 |  |  |
| 6 |  |  |
| 7 |  |  |
| 8 |  |  |